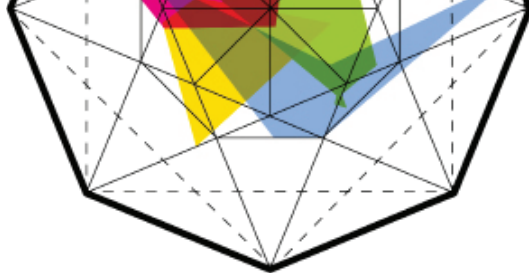


**LE
GRAND
RDV**
DE LA MÉTROPOLE



CONSTRUISONS ENSEMBLE

LES EMPLOIS ET ACTIVITÉS DE DEMAIN
SAMEDI 19 NOVEMBRE DE 13H30 À 18H30 - À L'HÔTEL DE MÉTROPOLE

Actes de l'atelier

Accompagner le partage de ressources et outils pour les projets culturels

Atelier organisé
dans le cadre
de l'événement
« Le Grand rendez-vous
de la Métropole »
le 19 novembre 2016

www.legrandrendezvous.millenaire3.com

Cet atelier collaboratif entre citoyens, entreprises, associations, services et élus visait à explorer et construire collectivement des pistes d'actions.

Il vient compléter les propositions et enjeux identifiés lors des 16 ateliers organisés entre janvier et juin 2016. Nous présentons ici les propositions d'action élaborées par chaque groupe et non un compte-rendu exhaustif des échanges.

QU'EST-CE QUE LE GRAND RDV ?

UNE THÉMATIQUE

Quelles activités, quels emplois demain dans la Métropole ?

DES ATELIERS

Ces ateliers ont été organisés sur le territoire et ont réunis plus de 600 personnes afin de faire remonter les enjeux identifiés sur ces questions par des acteurs locaux (chefs d'entreprises, collectifs, associations, structures parapubliques.)

Retrouvez les initiatives locales repérées sur :

<http://legrandrendezvous.millenaire3.com/initiatives>

UN ÉVÉNEMENT

Samedi 19 novembre 2016 pour comprendre les enjeux soulevés par la démarche, expérimenter de nouveaux outils et partager les solutions.

ACCOMPAGNER LE PARTAGE DE RESSOURCES ET D'OUTILS POUR LES PROJETS CULTURELS

Les différents ateliers participatifs organisés au premier semestre 2016 dans le cadre du Grand rendez-vous ont mis en exergue de **véritables changements de posture de la part des acteurs culturels**. Cela notamment dans leur manière d'appréhender la réalisation de leurs projets.

Alors que la singularité du projet artistique s'est naturellement et historiquement traduite par une forte individualisation des acteurs (un artiste, un projet, une structure), deux facteurs conjoncturels d'évolution semblent modifier cette approche :

- > Les financements publics qui structuraient jusqu'à présent l'économie des projets culturels sont de plus en plus contraints, ce qui conduit les acteurs à construire de nouvelles approches fondées sur la mutualisation de moyens et le partage d'outils ;
- > Le développement de la culture du numérique génère une culture de la contribution, du partage et de la coopération.

De fait, naissent sur l'ensemble du territoire de multiples initiatives aux formes et contenus diverses qui ont comme point commun de fonder leur gouvernance sur **une approche non plus individuelle mais basée sur le collectif**.

Cette mutation interroge la puissance publique dont le soutien, qui prenait notamment la forme de subventions, est en crise. **Quelles autres formes d'accompagnement peuvent être imaginées afin de permettre aux acteurs de consolider ces nouvelles constructions collectives ?**

ACCOMPAGNER LE PARTAGE DE RESSOURCES ET D'OUTILS POUR LES PROJETS CULTURELS

Les participants ont été répartis en 4 tables de discussion, chacune ayant pour objectif de dégager des propositions d'actions concrètes, en en précisant les objectifs et les partenaires à impliquer.

TABLE 1

Quel modèle de gouvernance collective pour favoriser la coopération des acteurs du territoire ?

TABLE 2

Comment faciliter et renforcer le partage et la coopération pour les projets culturels ?

TABLE 3

Le partage des lieux de création

TABLE 4

Les réseaux : leviers pour le partage et la coopération ?

OUVERTURE DE L'ATELIER PAR MYRIAM PICOT

Vice-présidente de la Métropole de Lyon chargée de la culture

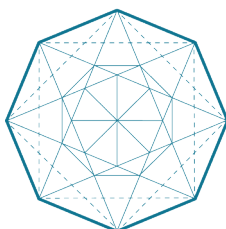
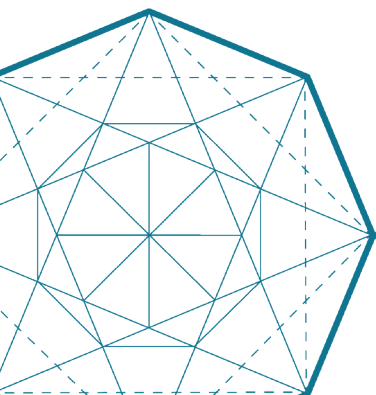
Pour Myriam PICOT, il est donc important que le milieu artistique et culturel ait répondu présent à cette initiative, en incarnant dans les débats une grande diversité d'acteurs qui animent la

Métropole. L'enjeu pour le politique est de trouver, avec le concours des acteurs de terrain, les outils d'accompagnement à la hauteur des mutations économiques et technologiques en cours.

Table 1

Quel modèle de gouvernance collective pour favoriser la coopération des acteurs du territoire ?

*Ouverture par Irène ANGLARET,
Métropole de Lyon, Direction de la Culture
et de la vie associative*



ACTION À ENGAGER 1 :

Une maîtrise d'ouvrage publique renouvelée



DESCRIPTION

Constat :

> Les acteurs institutionnels ont chacun une organisation, des calendriers, des procédures qui leur sont propres, sans coordination. Cela oblige les acteurs culturels à remplir des dossiers de subventions, à répondre à des appels à projets tous différents, synonymes de perte de temps et d'énergie. Le rythme annuel des appels à projet ne favorise pas le développement de la collaboration dans la durée.

> Les dossiers de demande de subvention doivent être remplis par chaque acteur culturel, les projets collectifs portés par plusieurs acteurs culturels ne sont pas prévus.

Proposition :

Renouveler la maîtrise d'ouvrage publique dans le secteur culturel :

> En mettant l'accent sur le temps long, par des appels à projets pluriannuels.

> En mettant l'accent sur la coopération, par des cahiers des charges ciblant les projets associant des acteurs, mettant en avant le travail en commun et la mutualisation.

> En mettant en place un dossier commun de demande de subvention permettant à plusieurs acteurs de postuler ensemble sur le même projet, mais aussi de s'adresser à plusieurs collectivités.



OBJECTIFS

> **Éviter le saupoudrage** des fonds publics

> **Inciter les collectivités** à harmoniser leurs attentes en matière de financement

> **Favoriser l'émergence de projets** qui, dans leur définition, impliquent la participation d'acteurs différents du territoire



ACTEURS À MOBILISER

> Les différentes institutions publiques (État, communes, Métropole)

> Les acteurs culturels, destinataires des aides publiques

ACTION À ENGAGER 2 : Une plateforme-ressource pour les acteurs culturels



OBJECTIFS

- > **Apporter une aide concrète** et pratique aux acteurs culturels.
- > **Systématiser et faciliter les rencontres** entre acteurs culturels de statuts et de tailles différentes, mais aussi avec les entreprises, les acteurs du social, du socio-culturel, les acteurs publics...
- > **Favoriser les échanges** décloisonnés de pratiques, de savoirs faire, de connaissances
- > **Créer un écosystème** où l'interconnaissance et la mutualisation sont favorisées (confiance...).
- > **Aider à la recherche de financement alternatifs** (mécénat, crowdfunding...), mutualiser les savoirs faire et les ressources, notamment en matière de nouveaux modèles économiques.
- > **Favoriser l'égalité des structures** face à cette diversification du financement culturel :
 - En créant un fonds de dotation pour développer les projets culturels par lequel la métropole mobiliserait les financeurs potentiels ;
 - En accompagnant à la professionnalisation dans la levée de fonds les structures qui n'en ont pas les moyens.



DESCRIPTION

Constat :

- > La coopération entre acteurs culturels, et notamment entre «petits» et «gros» (ceux qui sont proches des institutions publiques), fonctionne difficilement, souvent au cas par cas.
- > L'information circule mal, et les possibilités de coopération sont mal connues. Il est parfois difficile, par exemple de trouver des lieux de diffusion.
- > Les inégalités sont fortes face aux mutations du financement du secteur culturel : les petites structures culturelles n'ont pas toujours les moyens ni le savoir-faire pour aller chercher des financements alternatifs.
- > L'isolement des acteurs ralentit la transformation du secteur et le fragilise.

Proposition :

- Mettre en place une plateforme des acteurs et institutions culturelles :
- > Un lieu (physique et/ou numérique) de ressources pratiques pour la mutualisation, l'accompagnement et le financement de projets culturels.
 - > Soutenu par la collectivité
 - > Éventuellement articulé autour d'un dispositif en ligne permettant des échanges de matériel, de lieux de création, de savoir-faire.... en fonction des besoins et des possibilités de chacun.
 - > Identifié par un événement annuel des acteurs culturels, permettant aux acteurs de se rencontrer et de faire réseau.

ACTION À ENGAGER 2 : Une plateforme-ressource pour les acteurs culturels



ACTEURS À MOBILISER

- > Acteurs culturels de toutes tailles et statuts
- > Acteurs économiques
- > Métropole de Lyon



SOURCES D'INSPIRATION

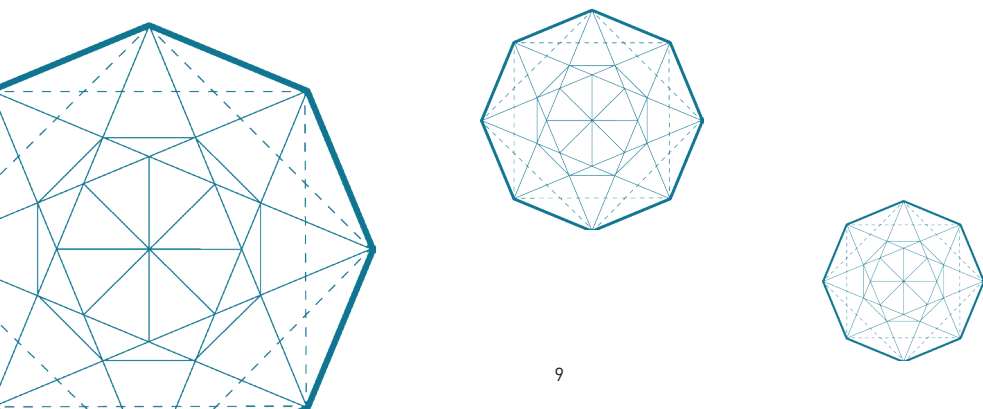
- > Lyon Ville de l'entrepreneuriat (LVE), réseau d'accompagnement à la création, reprise et transmission d'entreprises dans le Grand Lyon, qui réunit depuis 15 ans 46 structures et près de 200 experts.
- > Pôles de compétitivité
- > Cagibig, service de mutualisation de matériel pour les festivals
- > SEL, systèmes d'échanges locaux...



Table 2

Comment faciliter et renforcer le partage et la coopération pour les projets culturels ?

*Ouverture par Céline MIGLIORE,
Métropole de Lyon, Direction de la Culture
et de la vie associative*



ACTION À ENGAGER 1 :

Organiser des temps de rencontre « métiers »



OBJECTIFS

- > **Permettre aux différents acteurs de se retrouver**, afin de pouvoir échanger de façon très pragmatique sur les pratiques professionnelles
- > **Jouer un rôle de formation pratique** et permettre de monter en compétence grâce aux expériences des autres
- > **Recueillir les bonnes pratiques** et voir comment elles peuvent être transposées d'un service ou d'un établissement à l'autre
- > **Donner plus de visibilité aux initiatives et actions sur le territoire**, et favoriser ainsi des collaborations potentielles
- > **Permettre une meilleure structuration des acteurs culturels sur question économiques**, d'emploi, pour améliorer leurs candidatures projets
- > **Favoriser la professionnalisation** du secteur et sécuriser les métiers



DESCRIPTION

Constat :

- > Le partage et la coopération se basent actuellement sur des échanges et des rencontres informels.
- > L'isolement des acteurs empêche la circulation des informations et des bonnes pratiques.
- > Les acteurs manquent de formation collective.
- > Les acteurs font part d'un défaut de connaissance des projets et activités d'autres acteurs qui pourraient les intéresser, et sur lesquels des coopérations pourraient se mettre en place
- > Les acteurs culturels ont le sentiment de mal connaître les acteurs des autres secteurs, alors que des collaborations seraient possibles.
- > Les acteurs culturels manquent de formation qui leur permette de structurer et consolider leurs projets, notamment sur les questions d'emploi.
- > Défaut de connaissance des dispositifs d'accompagnement à la structuration existants (juridiques, économiques, RH...)



ACTEURS À MOBILISER

- > La Métropole serait organisatrice, mais il s'agirait de diversifier les services impliqués, en dépassant le seul service culture : les services développement économique, relation internationale, social, éducation ou insertion devraient également être mobilisés
- > Les milieux économiques ou d'autres secteurs d'activités seraient également sollicités
- > La question des citoyens a également été posée : imaginer un temps de rencontre où le citoyen réagit au projet culturel proposé par les acteurs



SOURCES D'INSPIRATION

- > La NACRE, qui organise déjà des temps de rencontre de ce type, mais centrés sur le secteur culturel
- > La charte de coopération culturelle : mise en place par la Ville de Lyon pour coordonner l'effort des acteurs culturels, et étendue au niveau métropolitain. À l'image de la charte, il pourrait être imaginé un document qui valorise les initiatives et favorise les collaborations entre acteurs du secteur culturel et d'autres domaines d'activités.

ACTION À ENGAGER 2 : Développer le partenariat public/privé



DESCRIPTION

Constat :

- > Les secteurs culturel et économique se connaissent mal et ont tendance à se fuir.
- > Ils ont pourtant tout à gagner à collaborer, notamment dans le contexte de mutation de l'économie culturelle.
- > Les rencontres, quand elles existent, sont liées à des personnalités et à des hasards.

Proposition :

Développer les partenariats public/privé dans le secteur culturel :

- > Mettre en place des rencontres et des formations partagées, permettant à chacun de ces deux mondes de recevoir des clés de lecture de l'autre
- > Promouvoir et faire connaître les partenariats existants
- > Aller vers un incubateur, une pépinière, de projets culturels



OBJECTIFS

- > **Permettre à ces deux mondes de se rencontrer** et de collaborer de manière plus formelle et systématique
- > **Permettre l'interconnaissance**
- > **Permettre aux émergents de rencontrer des formes de soutien économique**



ACTEURS À MOBILISER

- > Services de la Métropole : culturel, économique et autres partenaires potentiels (insertion, social, santé, éducation...)
- > Acteurs privés (associatifs ou entreprises) de ces mêmes domaines d'activités

ACTION À ENGAGER 3 : Aller vers un incubateur de projets culturels



DESCRIPTION

Constat :

Les petites structures et les acteurs émergents ont besoin de tester des projets ou des choix (d'embauche par exemple) avant de s'engager sur des risques financiers ou contractuels parfois importants. Il manque un espace d'expérimentation sécurisé : un incubateur.

Proposition :

Sur le modèle de ce qui existe dans d'autres secteurs économiques, mettre en place les conditions permettant de tester les projets culturels pour une durée de six mois ou un an, en sécurisant les risques financiers ou les embauches.



OBJECTIFS

- > Permettre la **croissance de l'offre culturelle émergente**
- > **Donner de la visibilité à de nouveaux acteurs culturels,** au-delà des « grosses » structures
- > **Favoriser les liens entre acteurs culturels,** mais aussi avec es initiatives habitantes, le tissu local...



ACTEURS À MOBILISER

- > La Métropole dans le réel de garantie, mais aussi pour la mobilisation d'acteurs économiques
- > Les acteurs économiques (CCI...)



SOURCES D'INSPIRATION

- > Le monde de l'entreprise : pépinières et incubateurs d'entreprises, de start-up...

Table 3

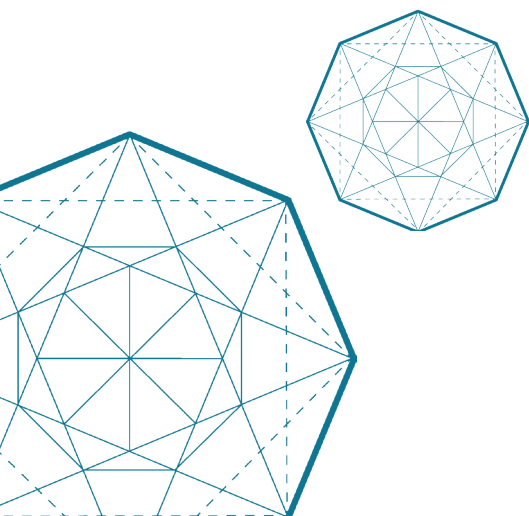
Partage des lieux de création

La question du partage des lieux de création est fortement ressortie des différents ateliers préparatoires au Grand Rendez-vous. C'est une demande forte des artistes, notamment émergents.

Comme le rappelle Myriam PICOT, Vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge de la culture, il y a déjà des lieux qui accueillent, et accueillent beaucoup. L'enjeu est donc d'améliorer ce partage des lieux par des acteurs divers et isolés, en lui donnant une plus grande cohérence à l'échelle métropolitaine.

ACTION À ENGAGER 1 :

Mise en place d'un calendrier partagé des espaces disponibles et occupés, entre structures volontaires





OBJECTIFS

- > Permettre l'accès à un lieu de création à un plus grand nombre d'acteurs culturels.
- > Mettre en réseau et identifier les structures proposant un lieu de création allant de la simple mise à disposition de salle à l'accompagnement du projet voir sa diffusion.
- > Favoriser la rencontre entre une multiplicité d'acteurs culturels pour favoriser de nouvelles coopérations artistiques.
- > Pour les structures, connaître les disponibilités de chacun pour mieux répondre et orienter les demandes.
- > Valoriser les structures proposant un tel accueil, notamment via une reconnaissance accrue de la part des élus.



ACTEURS À MOBILISER

- > Métropole de Lyon : chef de file de l'opération
 - > L'ensemble des lieux avec une capacité d'accueil.
- Une étude pour référencer ces lieux a été initiée par le NTH8.



SOURCES D'INSPIRATION

- > Le dispositif « Plateaux Solidaires » (Île de France) : mis en place par ARCADI en 2009, vise à répondre aux besoins d'espaces de répétition en Île-de-France et d'inciter les lieux à



DESCRIPTION

- > Sur la base du volontariat, fédérer les acteurs qui ont envie de collaborer pour être sollicités sur des demandes de mise à disposition et d'accompagnement d'équipes, avec un système de gestion informatique, un site à créer, à animer. Et que ces institutions qui accueillent soient aidées pour ouvrir leurs plateaux sur ces accompagnements.
- > Favoriser pour les compagnies de la région, la mise à disposition de plateau avec un minimum d'accueil technique et de matériel. Pour leur permettre de présenter leur travail, leurs chantiers en cours, à des programmateurs.
- > Même une mise à disposition simple a un coût pour la structure d'accueil. Il faut donc prévoir un financement spécifique de la part de la Métropole qui pourrait avoir un fort effet de levier.



Point de vigilance

- > Les lieux d'accueil conservent-ils un droit de regard sur les équipes accueillies, afin de préserver leur ligne esthétique ?
- > Il est nécessaire de faire la différence entre un véritable accompagnement et une simple mise à disposition de lieux. Si certains responsables de lieux penchent pour maintenir un véritable accompagnement, il est également rappelé que des compagnies ont souvent besoin d'un simple espace de travail.

s'engager dans une démarche solidaire. Les lieux sont proposés gratuitement aux équipes qui souhaitent travailler, et une compensation financière est versée aux accueillants.

ACTION À ENGAGER 2 :

Organiser un temps fort, au cours de la saison artistique, centré sur l'activité émergente



OBJECTIFS

- > **Donner une visibilité aux lieux culturels** et à la création émergente.
- > **Mettre en place une gouvernance partagée** entre responsables de lieux et artistes, afin que ce temps fort puisse refléter des choix différents des programmations habituelles.
- > **Mettre en place des moyens spécifiques**, qui pourraient provenir de la métropole au titre de l'aide à la création émergente, mais aussi de la Région, sur le modèle du financement de Plateaux Solidaires en Île-de-France.



DESCRIPTION

- > Cet espace-temps serait co-organisé par des compagnies intéressées, qui y trouvent l'opportunité de présenter leur travail, et des responsables de lieux de différente nature.



ACTEURS À MOBILISER

- > Métropole de Lyon
- > Région Auvergne Rhônes-Alpes
- > Responsables de lieux et artistes



SOURCES D'INSPIRATION

- > La « Route des 20 », dispositif qui regroupe aujourd'hui 27 lieux, et qui permet la diffusion en région.
- > L'opération Balises est également une source de réflexion.

ACTION À ENGAGER 3 :

Mettre en place un dispositif de mise à disposition de matériel



OBJECTIFS

- > Favoriser le prêt et le partage de matériel et le sécuriser par exemple via un système de notation des emprunteurs
- > Permettre l'accès à ces dispositifs de prêts à davantage de petites structures
- > Encourager les pratiques de réparation du matériel
- > Mettre en place des lieux de stockage de matériel partagés : une piste serait de profiter des nombreuses friches industrielles de l'agglomération pour mettre en place des lieux de stockage du matériel scénique partagés



DESCRIPTION

- > Les responsables de lieux culturels rappellent qu'ils ont également une activité de prêt de matériel technique (éclairage, son). Ils expriment le besoin que ces prêts de matériel soit pris en compte dans la réflexion sur le partage des lieux, et la nécessité d'une mutualisation qui dépasse le prêt entre « grosses » structures pour permettre d'aider les « petites » initiatives..

Table 4

Les réseaux : leviers pour le partage et la coopération ?

*Ouverture par Frédéric GOUDRON,
Métropole de Lyon, Direction de la Culture
et de la vie associative*

Constats généraux sur l'importance des réseaux pour le développement du secteur culturel

- Le travail en réseau est rendu difficile par le manque de temps et de moyens des acteurs culturels, ... alors qu'il nécessite du temps et des moyens
- Dans une société qui se complexifie, les réseaux se multiplient
- Les équipes, les personnes référentes et les différents acteurs se connaissent peu
- Pourtant, il y a de nombreuses attentes vis-à-vis des réseaux professionnels : en termes de contenu humain (relations et rencontres), partage de compétences, entraide matérielle, partage des ressources, mutualisation. On attend également des réseaux qu'ils jouent un rôle de facilitation, d'aide aux projets, de professionnalisation des acteurs culturels, de formation juridique et économique, de valorisation et promotion d'une esthétique ou d'une discipline. Enfin ils peuvent être un levier pour obtenir une reconnaissance auprès des institutions, et permettre la collaboration entre les différentes échelles : locale, métropolitaine, nationale, et encourager la diversification des financements et des réseaux d'accompagnement économique afin de développer différemment les structures culturelles.



ACTION À ENGAGER 1 :

Organiser des temps de rencontre inter-réseaux : inter métiers (théâtre, cinéma) pour l'échange de pratiques métier



OBJECTIFS

- > **Se donner des temps de rencontre pour réfléchir**, questionner des modes de faire autour de thématiques identifiées
- > **Identifier des objectifs partagés** et des problématiques communes
- > **Faire se croiser différents réseaux**, notamment à l'échelle régionale
- > **Enrichir les pratiques**, en échangeant de façon très concrète
- > **Repérer les bonnes pratiques, solutions efficaces et connaissances, et les diffuser** (ex. : outils de relations publiques adaptés aux nouvelles technologies ; questions juridiques liés aux droits d'auteur ; etc.)
- > **Partager et mutualiser des outils**
- > **Développer des opportunités sectorielles et trans-sectorielles** en ouvrant ces rencontres aux autres secteurs professionnels
- > **Développer des opportunités de projets**
- > **Développer une transversalité de secteur**, afin de découvrir d'autres fonctionnements



DESCRIPTION

Constat :

Les différents réseaux d'acteurs culturels sont trop souvent isolés les uns des autres. Il y a peu de connaissance mutuelle des acteurs de différents secteurs professionnels. Les réseaux existent, mais restent informels, notamment à l'échelle régionale.

Proposition :

Formaliser un temps de rencontre inter-réseau et inter-métiers



ACTEURS À MOBILISER

- > La Métropole serait organisatrice
- > Acteurs culturels volontaires
- > Des réseaux d'acteurs trop peu sollicités actuellement : par exemple le réseau des bibliothèques, des MJC, l'université...
- > La Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui offre une échelle pertinente pour le développement de réseaux en dehors de la métropole
- > La NACRE, qui est interlocuteur sur le spectacle vivant

ACTION À ENGAGER 2 : Développer les relations privé/public



OBJECTIFS

- > **Mieux se connaître** pour mieux connaître les logiques du monde économique et de la création, identifier les possibilités de collaboration, mieux s'interpeller.
- > Mêler et mailler **les secteurs publics et privés**
- > **Identifier, faire connaître et valoriser** les actions et collaborations qui ont eu du succès
- > **Susciter des opportunités** de collaborations
- > **Donner un poids critique à des projets culturels**, grâce aux soutiens des réseaux économiques
- > **Diversifier les acteurs culturels** en permettant l'émergence de structures nouvelles



DESCRIPTION

Constat :

- > Il est difficile pour une entreprise privée de coopérer dans un réseau constitué de structures publiques et parapubliques
- > Il y a parfois une méconnaissance de ces deux milieux, l'un par rapport à l'autre.
- > Il y a un intérêt du monde économique pour le monde artistique.
- > Il est nécessaire de trouver des temps d'échange entre ces deux mondes, qui peuvent se retrouver autour de contenus.
- > La mise en relation avec les entreprises privées peut aider à pallier la fin d'un modèle de l'économie culturelle.

Proposition :

- > Organiser des rencontres formels et réguliers entre secteur privé et public autour des opportunités culturelles.



SOURCES D'INSPIRATION

- Biennales et Nuits de Fourvière (mécénat, partenariats sur-mesure, etc.)
- Les petits déjeuners de L'ESJ à la maison de la danse, qui permettent rencontre avec des acteurs économiques
- Le réseau ADELE, qui regroupe les structures privées et publiques atour des enjeux de la diffusion, de la création et de la formation en art contemporain. (galeries, écoles d'art, fondations...



ACTEURS À MOBILISER

- La Métropole, notamment par son rôle dans le domaine économique, peut être facilitateur de ces rencontres entre acteurs du monde artistique et du monde économique. Elle a l'expérience du mécénat, elle a également les compétences économiques. Il faut diffuser les bonnes pratiques qu'elle a pu développer en ce domaine.
- La CCI au niveau régional, interlocuteur pertinent sur des thématiques transversales, et pour développer la proximité avec les acteurs économiques.

Liste des participants

Atelier « Accompagner le partage d'outils et de ressources pour les projets culturels »

du 19 novembre 2016

Ils ont contribué à la préparation de l'atelier :

Irène **ANGLARET**, Frédéric **GOUDRON**, Pierre **HOUSSAIS**, Céline **MIGLIORE**, Maud **PIROLA** et Michel **ROTTERDAM** (Métropole de Lyon) ainsi qu'Anne-Marie **COMPARINI** et Henri **JACOT** (Conseil de développement)

Coordination générale :

Service Participation et Implications Citoyennes – Métropole de Lyon

TABLE 1

AILLAUD Olivier

L'Epi

ANGLARET Irène

Métropole de Lyon, Direction de la culture et de la vie associative

BERTHET Félix

Cagibig

BLANCHAR Jonathan

l guide U

BOUTIN Juliette

Réseau GRAC

DUGELAY Pierre

Périscope/Lobster

IKDOUMI Yazid

Métropole de Lyon, Direction de la culture et de la vie associative

LAUPIES Jérôme

Médiatone

LEITE Fernanda

CCO

LEROUGE Katia

Réseau Fevis

TOUJID Omar

Friche Lamartine/CNLI

MODÉRATEUR :

Gérard **DEBRINAY**

Conseil de développement

SCRIBE :

Emmanuelle **GUEUGNEAU**

Métropole de Lyon

TABLE 2

ALBET MYRIAM

*Mission insertion culture
Allies MEDEF Lyon*

AMOUDRUZ Pierre

AADN

BARNAVON Pierre

Conseil de développement

SAINT-CYR Maryline

Cref

GIRARD Raphaëlle

Pole en scène Pôle Pik Albert Camus

MASSON Jean-Paul

Conseil de développement

MIGLIORE Céline

Métropole de Lyon, Direction de la culture et de la vie associative

NORDIER Richard

Agence d'urbanisme de Lyon

PARLANGUE Simon

Mirage

RENARD Thierry

Pandora

RIVOL Sylvie

Fédération des oeuvres laïques

TARDY Charlotte

Arty Faty

FARINE Estelle

Fédération des oeuvres laïques

MODÉRATEUR :

Maud **PIROLA**

Métropole de Lyon

SCRIBE :

Margot **NICOLOYANNIS**

Conseil de développement

TABLE 3

BADY Vincent
NTHB

BAHDE Grégory
Grrrd Zero

BOUVARD Cathy
Les Subsistances

CHEVALIER David
Conseil de développement

CHIANCA Sergio
Burokultur

DUBOIS Véronique
Groupement employeurs spectacle

LECOINTE Gérard
Théâtre de la Croix-Rousse/Théâtre de la Renaissance

LESAGE Marc
Théâtre des Célestins

MEILLON Anne
Théâtre de la Croix-Rousse

MINI Sandrine
Groupe des 20

POURE Rodolphe
Jack Jack - MJC Bron

PICOT Myriam
Métropole de Lyon

MODÉRATEUR :

Léopold **JACQUIN**
Métropole de Lyon

SCRIBE :

Pierre **GROSDMOUGE**
FRV100

TABLE 4

BERTHET Marine
Quatuor Debussy

BOUILLON Thomas
Réseau Festivals connexion

BRESSAT Joachim
Chrono scènes

BRUNET Erika
Théâtre des Célestins

CHAPILLON Léa
Réseau Grand Bureau

FAYARD Jacques
Réseau Balises

GALLET Lauriane
Caqibig

GOUDRON Frédéric
Métropole de Lyon, Direction de la culture et de la vie associative

GROS Eloïse
Citoyen

MINI Sandrine
Groupe des 20

PICARDA-AYELLO Sophie
Métropole de Lyon

RIETZLER Matthieu
maison de la Danse

SCAMPINI Joséphine
Réseau Adèle

MODÉRATEUR :

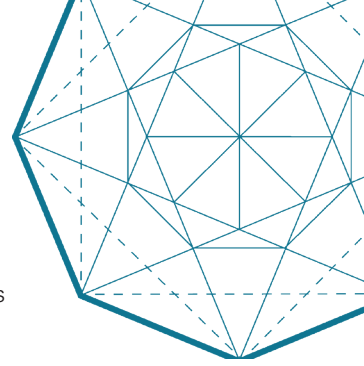
Boucif **KHALFOUN**
Métropole de Lyon

SCRIBE :

Fabien **LOPEZ**
Métropole de Lyon

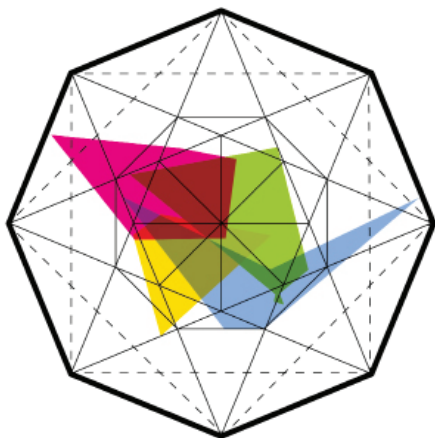
ANIMATION GÉNÉRALE :

Justine **EUDE**
Planète Publique



**Merci à tous pour
votre participation !**

LE GRAND RDV DE LA MÉTROPOLE



Contacts

PAR MAIL

grandrendezvous@grandlyon.com

LE SITE DU GRAND RENDEZ-VOUS

www.legrandrendezvous.millenaire3.com

LE SITE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

www.cdd.millenaire3.com

LE SITE DU GRAND LYON

www.grandlyon.com

**Service Participation
et Implications Citoyennes**

Direction de la Prospective
et du Dialogue Public

Métropole de Lyon